

Former, intégrer, ensemble

Orif Intégration et
formation
professionnelle

Rapport du président du Conseil de direction et du Directeur général

Serge Reichen, Président 3
Dominique Rast, Directeur général

Message de soutien

José Ramirez, Professeur d'économie politique, HEG, Genève 5

Rapports de l'équipe de direction générale

Damien Métrailler, Directeur Filière Jeunes 6

Eric Borgeaud, Directeur Filière Adultes 9

Olivier Barraud, Directeur Ressources humaines 12

Jacques Nicolerat, Directeur Finances et Administration 17

Chiffres-clés 2018 19

Rapport du Service Intégration

Vincent Botet, Directeur du Service Intégration 20

Finances

Comptes de résultat, bilan et annexes 24

Rapport de l'organe de révision 32

Organisation 34

70 ans au service de l'intégration

En 1948, le docteur Placide Nicod et son fils Louis fondaient notre association. Depuis, elle n'a cessé d'œuvrer à sa mission d'intégration de personnes en difficulté, dans un esprit entrepreneurial et en partenariat étroit avec le monde de l'économie, comme le voulaient ses fondateurs.

Nous avons donc marqué ce 70^e anniversaire de manière tangible. Bien sûr, nous l'avons fait avec nos collaborateurs par des actions stimulantes qui ont émaillé cette année particulière et permis à l'Orif de remercier ses forces vives, sans lesquelles elle ne serait rien. Une fête magnifique a réuni fin 2018 plus de 440 collaboratrices et collaborateurs ainsi que des retraités. Soirée émouvante et magique. Nous avons aussi associé nos partenaires fidèles : services placeurs, entreprises, personnalités politiques et scientifiques, en organisant dans chaque canton romand une présentation de nos activités, suivie d'un débat sur les perspectives intégratives de l'économie 4.0. Ces moments riches ont permis à plus de 1200 employeurs ou partenaires d'échanger des idées et surtout de tenter de percevoir ce que pourrait être l'avenir du domaine de l'insertion professionnelle dans un monde en profonde mutation digitale. Les médias ont apprécié ces moments et les ont largement relatés dans la presse romande. Enfin, nous avons pu réunir une partie importante des descendants de Placide et Louis Nicod afin qu'ils puissent constater que nous avons poursuivi la noble mission de leurs aïeux.

Au-delà des festivités, l'Orif a bien entendu continué à développer ses activités pour répondre aux attentes des bénéficiaires dont le nombre a légèrement augmenté en 2018. Ce sont, en effet, plus de 2300 personnes qui ont ainsi eu recours à nos services. Nous notons que si nos principaux mandants, les offices AI, demeurent des clients prépondérants et fidèles qui apprécient notre travail,

la proportion de services placeurs nouveaux (chômage, aide sociale, services des migrations) continue de progresser dans nos structures de formation ou d'évaluation.

Notre processus de gestion de l'innovation mis en place en 2017, dont le but est de permettre à chaque collaborateur de proposer à la direction générale des idées innovantes, a permis de récolter, ces deux dernières années, une cinquantaine d'idées. Bien sûr, toutes n'ont pas abouti ou n'aboutiront pas, mais ce qui est important, c'est que la créativité de chacun puisse s'exprimer et que notre méthode soit aidante et efficace pour soutenir les idées novatrices qui favoriseront notre développement. Fin 2018, trois idées étaient déjà transformées en projets et une petite dizaine de propositions font l'objet d'un approfondissement pour savoir si elles sont réalisables.

Notons également que notre intention de réaliser, à Vernier, une résidence hôtelière de 60 chambres, au sein de laquelle nos sections de formation interviendraient pour en permettre



Serge Reichen
Président du Conseil de direction



Dominique Rast
Directeur général

le bon fonctionnement, présente d'excellentes perspectives de réalisation, puisque 10 millions de francs de dons nous sont déjà acquis. La région genevoise bénéficiera ainsi, bientôt, d'un nouvel et magnifique outil de formation professionnelle pour jeunes ayant des besoins particuliers. Des rêves, des idées, des projets, l'Orif en a beaucoup. Nombreux sont ceux qui voient le jour et c'est important pour le dynamisme de notre entreprise. Tout cela ne serait pas possible sans la participation passionnée de celles et ceux qui y œuvrent quotidiennement avec une belle motivation et aussi le soutien sans faille de nos partenaires et demandeurs de prestations qui nous stimulent en permanence.

Merci à toutes et à tous.



La digitalisation et la robotisation qui caractérise la révolution technologique en cours affectent bien entendu nos attitudes et nos comportements, mais également ce que nous produisons et comment nous le produisons. Quelle sera la place de l'humain dans cette nouvelle économie? Comment faire pour que chacun·e puisse vivre une vie décente dans cette « nouvelle ère » qui s'annonce ?

Comme toujours serait-on tenté de dire : en plaçant l'humain au centre de nos pratiques et de nos réflexions. Comme le fait l'ORIF depuis plus de 70 ans avec ses bénéficiaires : en cultivant l'estime de soi pour redonner confiance et être en mesure de se remettre en mouvement afin d'atteindre des objectifs que l'on pensait ne jamais pouvoir atteindre auparavant.

Mais ne soyons pas dupes, l'ORIF ne pourra pas continuer à donner du sens à sa mission sans l'aide des entreprises. Celles-ci sont indispensables pour permettre aux bénéficiaires qui décrochent une qualification attestée par une AFP ou un CFC de saisir les opportunités et faire face aux obstacles qui se présenteront au cours de leur vie. Dans un pays sans pétrole ni minerais, notre capital humain et social est sans aucun doute notre plus grande richesse.

José Ramirez • Professeur d'économie politique, HEG, Genève

Innovation et diversification



Damien Métrailler
Directeur Filière Jeunes

En 2018, nos sites de formation spécialisés dans la prise en charge de jeunes adultes ont connu une rentrée scolaire marquée par une nette augmentation des effectifs ; montrant ainsi la confiance que les offices de l'Assurance invalidité nous témoignent en nous confiant leurs bénéficiaires.

Répondre de manière toujours plus efficace aux attentes du marché et des bénéficiaires est notre préoccupation permanente. Pour y parvenir, nous avons ouvert cette année de nouvelles sections de formation, créé de nouveaux ateliers et engagé des travaux de rénovation et de transformation importants dans certains sites. L'ouverture d'un atelier de boulangerie-pâtisserie moderne et performant à l'Orif Vernier en est l'illustration.

Nous avons conclu en 2018 deux importants partenariats de formation, le premier avec le service de l'asile du canton du Valais et le second avec le service de l'emploi du canton de Vaud. Ces deux collaborations sont innovantes à plus d'un titre. De fait, c'est la première fois que l'Orif offrait ses services à des bénéficiaires de l'asile et nous avons accompli ce premier mandat à la pleine satisfaction de notre client. Quant aux prestations de formation continue offertes au service de l'emploi vaudois, elles avaient ceci de particulier qu'elles bénéficiaient à des adultes au chômage tout en se déroulant dans notre site de Renens, dédié à la formation professionnelle initiale de jeunes en difficultés. Nous tirons un bilan très positif de cette mixité des populations et des mesures dispensées.

Ces démarches démontrent le dynamisme dont fait preuve notre institution et la volonté de trouver des solutions pour répondre aux besoins de nouveaux bénéficiaires et partenaires.

Soucieux de garantir un encadrement optimal, nous avons redéfini en 2018 les concepts de prise en charge des

jeunes bénéficiaires qui nous sont confiés. L'accent est mis sur une pédagogie individualisée visant l'autonomie des jeunes, qu'ils soient placés ou non en internat. Le principe de l'apprentissage comme un plaisir et non une contrainte prévaut tout au long du processus d'apprentissage. Cette adaptation de notre encadrement nous permet d'en maintenir la qualité malgré la complexité toujours plus importante des situations rencontrées.

Il faut savoir que l'encadrement de bénéficiaires placés par des mandants implique un important travail administratif dont les nombreux rapports écrits constituent une étape non négligeable. Dans ce domaine aussi, nous avons à cœur la satisfaction de nos mandants. C'est ainsi que l'Orif Sion a collaboré avec l'office de l'Assurance invalidité du canton du Valais afin d'adapter et d'harmoniser les rapports écrits que notre institution délivre à cet office. Le modèle développé est désormais étendu à tous les prestataires de l'office valaisan.

La collaboration et la proximité avec les PME sont une des clés du succès de notre mission. Dans cet esprit, nous avons développé le projet « entreprise intégrée ». Son objectif est de proposer à des entreprises privées, actives dans les domaines où nous formons des apprentis, de s'installer dans nos murs et de mettre en place des partenariats étendus et de proximité. Ce vent d'ouverture offre une possibilité de plus à nos bénéficiaires de se frotter à la réalité et aux exigences de l'économie. Les premières entreprises intégrées nous ont rejoints cette année.

A l'été 2018, de nombreux apprentis ont terminé leur formation professionnelle avec un précieux sésame en main et au bénéfice de belles compétences pour s'insérer sur le marché de l'emploi. Je les félicite vivement et remercie toutes celles et ceux, employeurs, partenaires, parents et collaborateurs, qui ont œuvré à ces réussites.



L'heure est à la spécialisation et au perfectionnement



Eric Borgeaud
Directeur Filière Adultes

Si nous voulons répondre efficacement aux sollicitations actuelles, toujours plus complexes, nous devons être performants dans les accompagnements spécifiques. C'est pourquoi nous avons organisé en interne des groupes de compétences pour traiter de sujets tels que les troubles du spectre autistique et les troubles DYS. Visant le même objectif, l'Orif Pomy a développé des prestations communes avec une institution spécialisée pour améliorer la prise en charge des malvoyants. Des mesures ont été testées et seront soumises aux Offices AI en 2019 pour validation. Dans chaque site, un effort particulier est mis sur le développement des compétences sociales de nos bénéficiaires. Une bonne intégration dans une entreprise est en effet non seulement liée aux capacités professionnelles, mais également à des comportements personnels irréprochables et à de bonnes relations sociales.

Désireux de mettre nos compétences au service d'un public plus large, nous sommes attentifs aux réflexions des autorités politiques quant aux problématiques d'insertion professionnelle des 50 ans et plus, des migrants et des jeunes en difficulté dans la transition entre l'école et l'apprentissage.

Opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2019, la fusion du COPAI et de l'Orif Morges a demandé un gros travail d'anticipation durant l'année 2018. Profitant de cette nouvelle organisation, les mesures d'instruction, d'orientation et d'observation sont réalisées aujourd'hui dans une seule et unique section. Ce changement important a coïncidé avec le départ à la retraite du D^r André Marmy, médecin référent du COPAI durant plus de 30 ans. Nous le remercions chaleureusement pour sa magnifique fidélité, pour la qualité de son travail et pour les relations privilégiées qu'il a su mettre en place avec les collaboratrices et les collaborateurs, afin de travailler dans un esprit constructif, en équipe pluridisciplinaire. Dans cette importante réflexion organisationnelle, l'Orif Morges a pu intégrer dans ses murs sa section horlogerie, qui occupait jusque-là des locaux à l'extérieur du site. L'Orif Delémont a également connu des modifications au niveau des infrastructures, en déplaçant certaines de ses sections dans un quatrième bâtiment, ce qui lui permet de mieux répartir ses activités et d'optimiser son organisation.

2018 fut non seulement l'année des 70 ans de notre organisation, mais elle coïncida avec les 50 ans de l'Orif Pomy. Pour marquer tangiblement ce demi-siècle, l'assemblée générale et la manifestation Merci Patrons, qui récompense chaque année des entreprises et leurs dirigeants qui ont participé activement à l'effort

d'intégration des bénéficiaires dans le premier marché du travail, ont été organisées sur le site nord-vaudois. Quant à l'Orif Aigle, il a fêté ses dix ans et a accueilli son nouveau directeur, en la personne de M. Bruno Castrovinci, jusque-là directeur adjoint de l'Orif Renens.

En collaboration avec nos Commissions de formation, regroupant des entrepreneurs qui veillent à l'adéquation de nos programmes et de nos infrastructures, nous intensifions continuellement nos relations avec l'économie. Les nouveaux modules d'évaluation et de formation mis en place avec Adecco et Liebherr ou les nombreuses conventions signées par l'Orif Vaulruz sont des exemples concrets de collaboration avec des acteurs du monde économique. Le concept « entreprise intégrée » entre dans une période de concrétisation. Plusieurs entreprises privées, actives dans nos domaines de formation, ont accepté de s'installer dans nos murs et de mettre en place des partenariats de proximité dans un magnifique esprit de collaboration. Nous constatons beaucoup de satisfaction et de très bonnes synergies dans la réalisation de ce concept gagnant-gagnant. A l'image de la journée ludique Métierpoly organisée à Morges, afin de faire découvrir les entreprises à nos bénéficiaires, la relation avec le premier marché du travail et non seulement un but, mais également un état d'esprit qui guide chaque jour notre action.



Le personnel fêté comme il se doit

L'année 2018 a été marquée par notre 70^e anniversaire et les six manifestations organisées à l'intention des employeurs et de nos partenaires. Pour la direction générale et le service RH, le personnel devait aussi être au cœur de la fête. La réussite de notre mission dépend en effet de l'investissement au quotidien de nos collaboratrices et collaborateurs. Plusieurs attentions ont donc jalonné l'année avec comme point d'orgue une soirée du personnel qui a également fait la place belle à nos chers retraités, le tout organisé de main de maître par notre responsable communication. La volonté de la direction était de remercier le personnel et de souligner que le capital humain est la première richesse de l'Orif. A nous d'en prendre le plus grand soin.

Dans un tout autre registre, la sécurité et la santé au travail (MSST) sont une préoccupation majeure pour l'Orif. Conformément aux articles 3 à 10 de l'Ordonnance sur la Prévention

des Accidents, les employeurs sont tenus de déterminer les dangers pouvant survenir dans leur entreprise et de mettre en œuvre des mesures de protection à l'interne. Pour répondre à cette exigence, nos coordinateurs de sécurité ont organisé sur le courant de l'année une dizaine d'exercices d'évacuation. En sus, deux audits MSST ont été réalisés, le premier à l'Orif Pomy et le second à l'Orif La-Chaux-de-Fonds.

Dans cette même idée, nous avons mené auprès des collaborateurs et de nos bénéficiaires de multiples campagnes de prévention concernant les accidents professionnels et non-professionnels. Des formations continues ont été également dispensées dans le domaine des incendies et des premiers secours. Finalement, nous avons organisé à l'intention de nos jeunes bénéficiaires une formation essentiellement axée sur la pratique, nommée

«Apprentissage en toute sécurité dans le respect des règles vitales».

Au 31 décembre 2018, les effectifs de l'Orif ne varient pratiquement pas par rapport à l'année précédente, avec 458 collaboratrices et collaborateurs, dont 406 au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée.

La proportion entre les collaboratrices et collaborateurs engagés en fixe et ceux engagés à l'heure, ou en CDD, reste stable depuis plusieurs années. La répartition selon le genre tend vers la parité, avec 48 % de femmes pour 52 % d'hommes.

Le taux de rotation global de 7.3 % est stable en comparaison avec l'année passée. Il reste en dessous de la moyenne nationale constatée pour le secteur d'activité du domaine social. Au niveau du taux d'absences, les maladies de courtes durées ont légèrement diminué en passant de 2.6 % en 2017 à 2 % en 2018. Le taux d'absences, y compris les longues durées, recule également pour atteindre son niveau le plus bas depuis 4 ans, à savoir 3.7%. Nous espérons que ce recul des absences s'inscrive désormais dans le temps. Notre volonté reste d'accompagner au mieux les collaboratrices et collaborateurs atteints dans leur santé et nous leur présentons nos vœux de prompt rétablissement.

En outre, la direction générale suit toujours l'évolution de la part des effectifs impliqués concrètement dans l'évaluation, l'orientation, la formation et l'intégration (encadrement, formation et soutien pédagogique des bénéficiaires). L'objectif est de rester au-dessus de la barre des 70 % des effectifs en regard de la part impliquée dans les tâches administratives et les services. Notre résultat s'améliore en passant de 72.6 % en 2017 à 73.4 % fin 2018.

L'avenir nous promet des défis passionnants que seuls des collaboratrices et collaborateurs motivés nous permettront de relever avec succès.



Olivier Barraud
Directeur RH







Résultats contrastés et fonds d'innovation

Le résultat consolidé 2018 dépasse, dans sa globalité, les attentes budgétaires de l'exercice. L'Orif a réalisé un chiffre d'affaires de 59.3 millions de francs et présente un déficit de 445'562.23 fr. Dans le détail nous constatons une hausse des placements des OAI et une bonne maîtrise des charges.

Il convient toutefois de préciser que nos différents sites présentent des résultats contrastés. Les fonds de reports des résultats des exercices précédents figurant au bilan et qui se situaient à 8.1 millions de francs au 31.12.2017, permettent de compenser ces variations. Leurs soldes diminuent à 7,6 millions de francs au terme de l'année sous revue.

Le total du bilan passe de 35.7 millions de francs au 31 décembre 2017 à 36.5 millions de francs pour le 31 décembre 2018. A l'actif, l'évolution des liquidités s'explique principalement par l'augmentation des postes ouverts des débiteurs OAI au 31 décembre. Les investissements réalisés sur cette année, qui sont inférieurs aux amortissements, limitent ainsi la baisse de la trésorerie.

Au passif, l'augmentation du poste des débiteurs évoqué plus haut, engendre l'utilisation de notre ligne de crédit pour 3.3 millions de francs à fin décembre. D'autre part nous constatons la poursuite de l'amortissement financier des engagements à long terme, avec le maintien de la politique de remboursements.

Différentes provisions ont été constituées sur cet exercice. Pour couvrir les engagements en cours, de la rénovation du bâtiment de Via Monnet 4 à Vernier, 345 000 fr. ont été provisionnés. Les travaux d'étude et de préparation de la reprise de l'exploitation du café de la Ferme des Tilleuls à

Renens ont conduit à la constitution d'une provision de 380 000 fr. Finalement, en prévision de l'assainissement de la caisse de prévoyance CPVAL, 380 000 fr. ont été prévus. Les comptes de provisions pour l'entretien des bâtiments propriétés de l'Orif ont peu varié durant l'exercice sous revue. En effet, les résultats financiers des sites n'ont pas permis de renforcer ce poste qui diminue de 73'941.60 fr.

Par contre un fonds destiné à l'innovation a été constitué avec un montant au terme de l'exercice 2018 de 29'726.84 fr.

Le degré d'endettement se monte au 31.12.2018 à 29.6% contre 30.1% en 2017.

Au cours de l'année 2018, les prestations facturées à nos partenaires OAI se montent globalement à 57.7 millions de francs Elles se situent à 1.6% ou 0.9 million de francs au-dessus de l'année précédente. Nous constatons par contre une stabilité de nos travaux de production à 4.4 millions de francs et des mandats pour clients non AI pour 1.6 million de francs.

Le total des charges se monte à 64.1 millions de francs au 31.12.2018, au même niveau que pour l'exercice précédent.

Par ailleurs, aucun résultat significatif hors exploitation n'est à considérer sur l'exercice en cours.

Les comptes présentés ci-après ont été établis conformément aux conditions générales pour le remboursement des mesures d'ordre professionnel de l'AI, édictées par l'Office des Assurances Sociales. Les comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (art. 957 à 961d CO, nouveau droit comptable entré en vigueur au 1^{er} janvier 2013).



Jacques Nicolérat
Directeur Finances et Administration

10



sites en Suisse romande

○ Filière Jeunes ● Filière Adultes

Ils nous ont mandaté :

- Offices de l'assurance invalidité
- Services d'aide sociale
- Offices régionaux de placement

2356 personnes ont bénéficié de nos prestations

458 collaboratrices et collaborateurs composent l'Orif

Rente Bénéficiaires jeunes et adultes

79.30 % des bénéficiaires intégrés dans l'économie étaient sans rente ou avec une rente partielle fin 2018.*

Détails des rentes :	Rente entière
Sans rente	5.60 %
79.30 %	Rente partielle
	15.10 %

Intégration Bénéficiaires jeunes et adultes

80.4%

des bénéficiaires jeunes et adultes ayant quitté l'Orif en 2016 étaient toujours intégrés dans l'économie fin 2018, dont 75.4 % dans le premier marché du travail.*

Le Service Intégration ouvre ses ailes

Dans le cadre de la stratégie globale de l'Orif « 2017–2021 », il est attendu que son Service Intégration (SI) augmente et diversifie significativement ses prestations afin de répondre à l'évolution des demandes de nos mandataires.

A cette fin, à partir du 1^{er} janvier 2018, le Service Intégration est devenu autonome dans sa gestion financière et son organisation au sein de l'Orif. Ce gain d'indépendance permet au SI d'ouvrir davantage ses ailes et de développer ses propres prestations en complémentarité de celles déjà proposées par nos dix sites en Suisse romande.

Cette étape est un changement non négligeable au niveau organisationnel et culturel au sein de l'Orif et plus particulièrement au sein du Service Intégration. En anticipant cette démarche et en étant à l'écoute de toutes les parties concernées, le SI « nouvelle formule » a vu le jour sans grande complication.

Le Service y a même gagné en efficacité, avec la mise en place de différentes mesures, comme le télétravail ou la gestion autonome du temps de travail hebdomadaire.

Diversifier les prestations et les mandants est maintenant, et pour les années à venir, le principal objectif du Service Intégration. Cela sera un réel défi, dans un environnement où de plus en plus de prestataires se positionnent dans le secteur de l'insertion.

Les contacts établis et les mandants réalisés – hors Assurance invalidité – par le SI durant l'année 2018 ouvrent de belles perspectives.

Il est à relever que cette diversification de nos clients nous donne l'opportunité de travailler avec des bénéficiaires venant d'horizons différents (assurance chômage, action sociale, assurances privées, migrants, etc.) et demande de nous adapter à leurs problématiques. C'est là une belle occasion pour le Service Intégration de l'Orif de développer de nouvelles compétences et d'enrichir sa palette d'expériences. La formation continue des conseillers/ères du SI sera un des outils mis en œuvre dans ce but.

L'année 2018 aura été riche et intense. 2019 verra le Service Intégration continuer à prospecter le marché de l'emploi et développer son réseau de partenaires économiques avec toujours la même volonté d'offrir un maximum de chance d'intégration à nos bénéficiaires.



Vincent Botet
Directeur du Service Intégration





Comptes de résultat 2018

Comptes cumulés des sites Orif de : Aigle, COPAI, Delémont, La Chaux-de-Fonds, Morges, Pomy, Renens, Sion, Vulruz, Vernier, Yverdon et de l'Association.

CHF	2018	2017
Recettes	63 736 210.03	62 548 167.66
Produits formation	59 289 635.82	58 064 415.57
Produits AI	57 707 935.80	56 769 217.84
Produits formation non AI	1 581 700.02	1 295 197.73
Travaux de production	4 427 452.96	4 476 455.23
Produits financiers	6 247.80	7 296.86
Produits et charges inter-Orif	12 873.45	0.00
Charges	64 118 889.47	63 517 476.00
Charges du personnel*	46 822 168.13	46 401 982.18
Charges d'exploitation	17 479 192.89	17 328 340.20
Immeuble	6 237 458.06	5 760 972.88
Administration DG	10 522.35	16 973.27
Frais de fonctionnement du site	2 067 548.76	2 037 712.85
Charges informatiques et téléphonie	1 111 643.28	1 157 809.48
Charges véhicules	414 100.84	359 812.15
Taxes, impôt, assurances, cotisations	536 907.89	601 604.43
Frais sections et assurés*	4 015 611.95	4 082 821.48
Amortissements	2 881 786.30	2 962 755.37
Charges et produits financiers	332 252.01	347 878.27
Charges et produits exceptionnels	-128 638.55	0.02
Charges et produits hors exploitation AI	-182 471.55	-212 846.38
Charges de l'association (hors exploit. AI)	8 470.90	-26 657.71
Produits de l'association (hors exploit. AI)	-190 942.45	-186 188.67
Provisions	62 882.79	63 711.66
Réserves et provisions	33 155.95	63 711.66
Fonds d'innovation	29 726.84	0.00
→ Résultat	-445 562.23	-1 033 020.00

* En 2017 reclassement de charges personnel – à frais de sections, bénéficiaires
En erreur sur le rapport annuel 2017

Bilan au 31 décembre 2018

Actif	2018	2017
Actif circulant		
Liquidités	3 673 031.34	3 950 231.34
Débiteurs AI	10 032 908.01	7 752 265.88
Autres créances à court terme	559 485.48	644 034.10
Actifs de régularisation	1 048 798.15	1 171 191.37
Total de l'actif circulant	15 314 222.98	13 517 722.69
Actif immobilisé		
Garanties de loyer	374 983.35	364 100.90
Agencement machines + véhic.	2 782 170.43	2 985 017.81
Immeubles	18 070 083.56	18 876 585.60
Total de l'actif immobilisé	21 227 237.34	22 225 704.31
→ Total de l'actif	36 541 460.32	35 743 427.00
Passif		
Capitaux étrangers		
Fournisseurs	1 831 578.42	2 229 826.00
Créanciers et créanciers divers	108 357.50	1 526 944.55
Banques	3 343 564.30	871 225.00
Hypothèques	303 122.00	307 896.00
Passifs de régularisation	1 455 593.20	906 193.51
Total capitaux étrangers à court terme	7 042 215.42	5 842 085.06
Hypothèques	14 762 812.35	15 065 934.35
Provisions	3 417 667.40	3 133 963.00
Total capitaux étrangers à long terme	18 180 479.75	18 199 897.35
Excédents reportés affectés AI	7 662 974.20	8 100 766.23
Fonds d'innovation affecté OAI	29 726.84	0.00
Total fonds affectés	7 692 701.04	8 100 766.23
Capitaux propres		
Vente Mont-d'or	2 764 714.54	2 764 714.54
Capital	869 119.77	826 141.27
Résultat de l'exercice	-7 770.20	9 822.55
Total capital au 31 décembre	3 626 064.11	3 600 678.36
→ Total du passif	36 541 460.32	35 743 427.00

Annexe aux comptes annuels 2017

1 Informations sur la société

L'Orif est une Association privée, sans but lucratif, en sens des articles 60 et ss du Code Civil Suisse. Fondée en 1948, son siège social se trouve en Suisse, à Aigle dans le canton de Vaud.

2 Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (articles 957 à 961d CO). Les prestations effectuées ne sont facturées qu'une fois les décisions des offices AI intervenues. Les principes d'évaluation des immobilisations corporelles respectent les instructions fixées dans les conditions générales émises par les offices AI (CG OAI – état au 01.01.2015). La constitution de provision d'entretien des bâtiments est possible à hauteur maximale de 2% par année et jusqu'à concurrence de 20% cumulé de la VA des bâtiments en propriété selon les CG OAI. Un montant de CHF 200 379.40 a été reclassé dans le compte de résultat 2017 entre les rubriques Charge de personnel et Frais de section assurés suite à une erreur de rédaction dans le rapport annuel 2017. Aucune incidence sur le résultat 2017.

3 Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Postes du bilan

- Baisse de KCHF 2749 du flux de trésorerie expliquée principalement par l'augmentation des postes ouverts des débiteurs OAI au 31 décembre de KCHF 2281.
- Variation des provisions d'entretien des bâtiments à Sion, Pomy, Vernier et Morges pour KCHF 71.
- D'entente avec l'OAI VD, création d'une provision pour l'aménagement d'un futur bâtiment en location à Renens pour KCHF 380.
- Poursuite des amortissements financiers aux banques pour KCHF 308.
- Activation des transformations du bâtiment de Vernier en propriété pour 800 KCHF avec amortissement de 4%.
- Stabilité du degré d'endettement immobilier qui se monte au 31.12.2018 à 29.6% contre 30.1% en 2017.
- En prévision d'une baisse des taux de conversion annoncée pour 2020, provisionné KCHF 381 à titre de financement des prestations compensatoires pour les collaborateurs de Sion, affiliés

auprès de la CPVAL.

- Création d'un fonds d'innovation de KCHF 30, financé par un prélèvement de 5% sur le résultat des sites affichant un excédent, soit: Morges, Renens, Aigle et Sion. Celui-ci est affecté aux fonds réservés OAI dont KCHF 29 pour l'OAI VD, selon le principe de solidarité intra-cantonale.

Comptes de résultat

- Création d'un centre de coût séparé pour l'Intégration dont le résultat excédentaire de KCHF 686 est entièrement reventilé dans les autres sites, au prorata de la facturation des produits d'intégration des sites aux OAI.
- Facturation des prestations non AI par le site Intégration, puis refacturation de la part d'intervention des autres sites sur ces produits à l'Intégration.
- Augmentation de KCHF 965 de la facturation aux OAI.
- Poursuite du développement des clients hors OAI avec KCHF 1582 en 2018 contre KCHF 1295 en 2017.
- Diminution de KCHF 245 des remboursements maladie/accidents des collaborateurs en 2018.

Provisions	31.12.2018	31.12.2017
Etat au 1 ^{er} janvier	3 133 963.00	3 439 545.05
Attribution/utilisation (-) nette des provisions Wilsdorf/Loro/CO ₂	-25 000.00	-43 873.90
Attribution/utilisation (-) nette provision entretien bâtiments	308 704.40	-261 708.15
Etat au 31 décembre	3 417 667.40	3 133 963.00

Excédents reportés AI (Après affectation résultat de l'exercice)	31.12.2018	31.12.2017
Vaud		
Orif Morges	340 551.90	-61 274.56
Orif Pomy	1517 824.61	1 689 675.08
Orif COPAI	-61 089.11	234 214.26
Orif Renens	2 138 515.88	2 054 677.96
Orif Aigle	901 375.06	832 536.15
Fribourg		
Orif Vaulruz	673 931.79	734 150.37
Valais		
Orif Sion	701 984.04	691 677.32
Genève		
Orif Vernier	94 434.68	232 615.97

Jura		
Orif Delémont	1 403 952.97	1 531 481.59
Neuchâtel		
Orif La-Chaux-de-Fonds	-48 507.62	161 012.09
	7 662 974.20	8 100 766.23

Fonds d'innovation		
Etat au 1 ^{er} janvier	0.00	0.00
Vaud		
Orif Morges	21 148.76	0.00
Orif Pomy	0.00	0.00
Orif COPAI	0.00	0.00
Orif Renens	4 412.52	0.00
Orif Aigle	3 623.10	0.00
Fribourg		
Orif Vaulruz	0.00	0.00
Valais		
Orif Sion	542.46	0.00
Genève		
Orif Vernier	0.00	0.00
Jura		
Orif Delémont	0.00	0.00
Neuchâtel		
Orif La-Chaux-de-Fonds	0.00	0.00
Etat au 31 décembre	29 726.84	0.00

Fonds propres	2018	2017
Etat au 1 ^{er} janvier	3 600 678.36	3 527 144.15
Affectation/utilisation (nette) des dons reçus	33 155.95	63 711.66
Résultat de l'exercice	-7 770.20	9 822.55
Etat au 31 décembre	3 626 064.11	3 600 678.36

Excédent/découvert (-) de l'exercice	2018	2017
Morges	401 826.46	-343 278.57
Pomy	-171 850.47	72 430.28
Sion	10 306.72	-211 126.63
Copai	-295 303.37	-370 876.12
Vernier	-138 181.29	-16 974.03
Delémont	-127 528.62	15 649.70
Vaulruz	-60 218.58	7 692.78
Renens	83 837.92	-36 560.45
La Chaux-de-Fonds	-209 519.71	-283 380.06
Aigle	68 838.91	123 580.55
Excédents / découvert OAI	-437 792.03	-1 042 842.55
Etat Vaud – Eval Pro	-19 910.40	-357.32
Association	12 140.20	10 179.87
Excédent / découvert Capital	-7 770.20	9 822.55
	-445 562.23	-1 033 020.00

4 Nombre de collaborateurs L'association compte plus de 250 collaborateurs/trices.		
5 Ventilation des dettes à long terme	2018	2017
De un à cinq ans	9 136 548.15	9 529 934.58
Plus de cinq ans	5 626 264.80	5 536 000.00
	14 762 812.95	15 065 934.58
6 Honoraires versés à l'organe de révision		
	2018	2017
Audit	25 589.50	22 329.00
Autres prestations de services	7 000.50	1 782.00
7 Dettes découlant d'opérations de crédit-bail		
	2018	2017
Leasing véhicules	252 292.20	104 350.30
Baux à loyer	3 794 322.40	3 899 342.40
8 Dettes envers les institutions de prévoyance		
	2018	2017
Caisse intercommunale des pensions	984.60	509 189.35
Caisse de retraite du personnel enseignant VS (CPVAL)	134 074.65	275 719.10
9 Actifs mis en gage		
	2018	2017
a Immeuble Morges (VD)	3 212 335.33	3 454 129.13
Par la remise à la BCV de 3 cédules en 1 ^{er} rang, parité de rang, totalisant fr. 9 950 000.-, ainsi que d'une cédule 2 ^e rang de fr. 400 000.-, en garantie du prêt hypothécaire BCV 656.99.01, BCV 5053.25.60, BCV 5247.09.30 et BCV U5124.36.37 à raison de fr. 4 791 926.55 au 31.12.2017 et fr. 4 716 647.15 au 31.12.2018.		
b Immeuble Pomy (VD)	1 752 230.80	1 903 249.60
Par la remise à la BCV de 3 cédules en 1 ^{er} rang, parité de rang, totalisant fr. 5 640 000.-, ainsi que d'une cédule 2 ^e rang de fr. 1 300 000.-, en garantie du c/c BCV 656.99.00 créancier au 31.12.2012 ainsi que du prêt hypothécaire BCV 5101.79.05 à raison de fr. 2 341 474.55 au 31.12.2017 et fr. 2 311.858.55 au 31.12.2018.		
c Immeuble Pont-de-la-Morge à Sion (VS)	3 148 822.75	3 421 731.50
Halle d'exercice Conthey (VS) Restaurant d'application Conthey (VS) Par la remise à la BCVs de 1 cédule 1 ^{er} rang de fr. 2 750 000.- en garantie du prêt hypothécaire BCVs n° 850.19.61 ouvert à raison de fr. 487 112.65 au 31.12.2014 et fr. 187 112.65 au 31.12.2015, du prêt hypothécaire BCVs n° 884.11.18 ouvert à raison de fr. 1 650 000.- au 31.12.2017 et fr. 1 600 000.- au 31.12.2018.		
Par nantissement d'une obligation hypothécaire au porteur de fr. 5 000 000.-, en 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e rang en garantie des mêmes prêts ainsi que le crédit disponible du c/courant BCVs n° 150.25.02.		
Par la remise à la BCVs d'une cédule 1 ^{er} rang de fr. 800 000.- en garantie du prêt hypothécaire n° 858.20.49 ouvert à raison de fr. 374 429.25 au 31.12.2017 et de fr. 357 429.25 au 31.12.2018.		
d Immeuble Vernier	9 765 472.20	9 897 780.00
Par la remise à la BCGe d'une cédule de fr. 6 760 000.- en garantie du prêt hypothécaire n° 5042.55.44 ouvert à raison de fr. 6 216 000.- au 31.12.2017 et de fr. 6 080 000.- au 31.12.2018.		

Tableau des flux de trésorerie

CHF	2018	2017
Résultat de l'exercice	-445 562.23	-1 033 020.00
Amortissements/corrections de valeur sur les actifs immobilisés	2 881 786.30	2 962 755.37
Variation des provisions	313 431.24	-305 582.05
Variation des débiteurs AI	-2 280 642.13	-1 734 618.57
Variation des autres créances à court terme	84 548.62	-29 315.38
Variation des actifs de régularisation	122 393.22	-188 577.08
Variation des créanciers et créanciers divers	-1 616 686.08	423 126.70
Variation des autres créanciers	857.86	-227 544.60
Variation des passifs de régularisation	348 393.28	312 203.76
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	-591 479.92	179 428.15
Augmentation des garanties de loyer	-10 882.45	-14 670.65
Investissements en agencements	-1 505 764.68	-1 330 026.45
Investissements en immeubles	-366 672.20	-877 547.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-1 883 319.33	-2 222 244.10
Variation des hypothèques	-307 896.00	-288 769.80
Dons (+) et utilisations (-) dons	33 155.95	63 711.66
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-274 740.05	-225 058.14
Variation nette de trésorerie	-2 749 539.30	-2 267 874.09
Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier	3 079 006.34	5 346 880.43
Trésorerie nette au 31 décembre	329 467.04	3 079 006.34
Variation nette de trésorerie	-2 749 539.30	-2 267 874.09





Tél. +41 27 324 70 70
Fax +41 27 324 70 79
www.bdo.ch

BDO SA
Place du Midi 36
1950 Sion

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

À l'Assemblée générale de

Orif, Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle, Aigle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Orif, Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité de la direction

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 7 mai 2019

BDO SA

Bastien Forré
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

pp Loïc Rossé
Expert-réviseur agréé

Annexes
Comptes annuels

Conseil de direction

Bureau du Conseil

Président
Serge Reichen
Administrateur de sociétés, Lausanne

Vice-présidente
Maia Wentland Forte
Professeur honoraire UNIL,
Partenaire be2be

Michel Produit
Administrateur délégué, Sion

Membres du Conseil

Erwin Fischer
Directeur du Service de la formation
professionnelle du canton de Genève

Jérôme Favez
Chef du service de l'Action sociale, Sion

Pierre Kaech
Orienteur professionnel, Marly

Dominique Lauener
Administrateur de
Novaday SA, Neuchâtel
Fondateur et Président
de LX Precision, Shanghai

Muriel Christe Marchand
Cheffe du service de l'Action sociale,
Delémont

D^r Roland Moeri
Médecin, Crissier

Christophe Reymond
Directeur général du Centre Patronal,
Paudex

Nicolas Rufener
Secrétaire général de la Fédération genevoise
des métiers du bâtiment (FMB)

Membre consultatif

Dominique Rast
Directeur général, Orif

Direction générale

Membres de la direction générale

Dominique Rast
Directeur général

Eric Borgeaud
Directeur Filière Adultes

Damien Métrailler
Directeur Filière Jeunes

Jacques Nicolera
Directeur Finances et Administration

Olivier Barraud
Directeur Ressources humaines

**Responsables de service
(par ordre alphabétique)**
Nadine Vuadens
Resp. Administration et Salaires

Laurent Kobi
Resp. Communication

Stéphanie Krummenacher
Resp. Comptabilité et Administration

Bruce Prince
Resp. Système de management
intégré (mandat externe)

Eric Schaller
Directeur adjoint,
Resp. Service informatique

Sonja Scherb
Resp. Ressources humaines

Equipes de direction des sites de la Filière Adultes

Orif Aigle

Bruno Castrovinci
Directeur

Christelle Détraz Jaquerod
Resp. du service administratif

Jean-Paul Métry
Resp. de l'équipe professionnelle

Svetlana Chiapolino
Resp. pédagogique

Orif COPAI

Antonio Romano
Directeur

Nicole Théraulaz
Resp. du service administratif

Jacques Randin
Resp. de l'équipe professionnelle

Orif Delémont

Mario Kucman
Directeur

Marie-Jeanne Cornu
Resp. du service administratif

André Merz
Resp. de l'équipe professionnelle

Fabrice Odiet
Resp. pédagogique

Orif La Chaux-de-Fonds

Roméo Radice
Directeur

Anne-Christine Bauer
Resp. du service administratif

Sabina Parata-Beutler
Resp. pédagogique

André Mazzarini
Resp. de l'équipe professionnelle

Orif Morges

Antonio Romano
Directeur

John Geiser
Directeur adjoint

Nicole Théraulaz
Resp. du service administratif

Antonio Di Pietrantonio
Resp. de l'équipe professionnelle

Jacques Randin
Resp. de l'équipe professionnelle

Felice Impala
Resp. de l'équipe sociale

Christine Membrez
Resp. pédagogique (jusqu'au 30.09)

Orif Pomy

Stéphane Francey
Directeur

Lucien Avanzino
Directeur adjoint

Corinne Baltar
Resp. du service administratif

Jean-François Martin
Resp. de l'équipe professionnelle

Sandrine Massonnet
Resp. pédagogique

Sara De Antoni
Resp. de l'équipe sociale

Orif Vaulruz

Alain Cuennet
Directeur

Mary-Laure Richoz
Resp. du service administratif

Emilia Lepori Andersen
Resp. de l'équipe professionnelle

Pierrette Thalmann
Resp. pédagogique

Equipes de direction des sites de la Filière Jeunes

Orif Renens

Alain Woodtli
Directeur

Svend Lehmann
Directeur adjoint

Chantal Albrecht
Resp. du service administratif

Truusje Winkel
Resp. pédagogique

Séverine Porchet
Resp. de l'équipe sociale

Alain Künzli
Resp. de l'équipe professionnelle

Orif Sion

Eric Morand
Directeur

Elia De Iaco
Directeur adjoint

Lucia Steiner
Assistante de direction

Gérard Thurre
Resp. de l'équipe professionnelle

Christophe Surdez
Resp. de l'équipe professionnelle

Pierre-André Rossier
Resp. pédagogique

Valérie Gaspoz
Resp. de l'équipe sociale

Orif Vernier

Michel Guignard
Directeur

Bruno Maillet
Directeur adjoint

Elodie Poirier
Resp. du service administratif

Luigi Crispoldi
Resp. de l'équipe professionnelle

Yann Forest-Dodelin
Resp. de l'équipe professionnelle

Marie-Eve Tejedor
Resp. pédagogique

Xavier Baricault
Resp. de l'équipe sociale

Orif Service Intégration

Vincent Botet
Directeur

Alberto Fernandez
Resp. équipe service intégration

Corine Beetschen
Resp. du service administratif



Direction artistique : Studio Frédéric Held, Lausanne
Photographies : Laurent Kobi, Service Communication, Orif
Impression : Marc Indermühle, SEOP, Orif Morges

© Orif Direction générale, mai 2019. Tous droits de reproduction réservés